

Toutes les écoles de garçons (1 except.) étaient dirigées par des instituteurs . . . . . 76 écoles.  
 Il en était de même (sauf 3 exceptions)  
 pour les écoles mixtes ordinaires . . . 10 écoles.  
 Total . . . 86 écoles.

Étaient dirigées par des institutrices toutes les écoles de filles . . . . . 69  
 toutes les écoles mixtes pour commençants . 2  
 3 écoles mixtes ordinaires . . . . . 3\*)  
 1 école de garçons pour commençants . . . 1\*\*)  
 Total . . . 75

Avaient: 1 année d'études: 9 écoles.  
 2 années " 87 "  
 3 " " 30 "  
 4 " " 2 "  
 6 " " 26 "  
 7 " " 7 "

Total . 161 écoles.

A Dudelange, les écoles de garçons du degré moyen et du degré supérieur sont organisées de façon que tout instituteur n'a sous sa direction que les élèves d'une année d'études et les conserve deux années de suite.

*Maisons d'école, salles de classe, places de récréation, lieux d'aisance, jardins scolaires, mobilier de classe, matériel d'enseignement, matériel de classe, nouvelles constructions.*

Les maisons d'école étaient au nombre de 56, non compris 3 maisons particulières où se trouvaient installées des écoles. Les salles de classe se trouvaient dans des bâtiments communaux, à l'exception de 4 (Esch 1, Kayl 1, Lasauvage 2).

Étaient en bon état: 119 salles (y compris celle de la maison particulière à Esch); en état satisfaisant: 31 (y compris 3 salles dans des maisons particulières);

\*) Abweiler, Budersberg, Ehlerange.

\*\*\*) Tétange.

